



SONNET

LE RÊVE. — A Mlle X...

Qu'il est doux de rêver à celle qu'on adore
 Dans le fond de son cœur, vers le soir, au coucher
 Du soleil rougissant qui de ses rayons dore
 La cime des hauts mouts que la nuit va toucher.

Qu'il est doux d'y rêver lorsque la blanche aurore
 Ouvre un aile languissant qui nous paraît loucher,
 Comme un petit enfant, plein de sommeil encore,
 Que de soudaines voix viennent d'effaroucher.

Qu'il est doux d'y rêver, la nuit, dans un beau songe,
 Le jour, dans nos travaux, dont le souci nous ronge,
 Le cœur rempli d'amour, d'espérance et de foi,

Car la réalité parfois est bien amère,
 Dans ce monde trompeur où tout est éphémère,
 Notre vie est un rêve, et mon rêve c'est toi !

Louis de Saintes

LÉGENDE CANADIENNE.

La famille canadienne-française vivait paisible et heureuse, dans un modeste bien être, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

Quand le soir la réunissait autour du poêle traditionnel dans lequel pétillait une bonne attisée de bois sec, on commençait la veillée par la prière du soir, faite pieusement en commun. Quelques voisins venaient fumer la pipe. On contait, on causait soit de la France, soit des exploits des aïeux, et, quand les *veilleux* étaient partis, le père bénissait ses nombreux enfants et se retirait pour le repos de la nuit.

Les frères et sœurs renouvelaient l'attisée, se rapprochaient du feu et s'entretenaient encore quelques temps. On parlait des événements du jour, un tour que l'on avait joué à Pierre, le voisin ; une *histoire* que l'on avait faite à Marcelline, la *jaseuse*, toujours avide de nouvelles pour les répandre ; un mariage projeté dans le canton ; une *grosse veillée* qui se préparait où l'on danserait force cotillons ; mille choses enfin, ou plutôt mille riens qui sont la vie du petit monde où chacun renferme son existence. On badinait, on se taquinait, et le rire était franc ; car on s'aimait tendrement, et la plus cordiale union régnait dans la famille canadienne-française, qui vivait paisible et heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or il advint que le voyageur étranger passa dans le village, venant de *par en haut*, et racontant des choses merveilleuses des *pays d'Amérique*. L'on y travaillait peu, gagnait beaucoup d'argent et vivait comme des princes. Quelles grandes villes il y avait à visiter ! Que de choses nouvelles à voir ! On apprenait l'anglais facilement, et la *religion* était bien moins *sévère* de *l'autre bord des lignes* qu'au Canada.

Le voyageur étranger était habillé de drap fin, portant chapeau de castor, bagues, jongs, montre jaune avec chaîne dorée et breloques éclatantes. Il avait de l'argent dans sa poche et payait bien les services qu'on lui rendait. Quand il sortait pour prendre sa *walk*, comme il disait, les enfants chuchotaient : "Voilà le gros monsieur qui passe !" Quand ils avaient la bonne fortune d'être entendus, ils ne recevaient pas moins d'une pièce de cinq sous du gros monsieur. En leur faisant cette largesse, il ne manquait pas de promener autour de lui un sourire protecteur qui signifiait : "Voilà ce que c'est que de *voyager* ; l'argent ne tient pas aux doigts !"

Mais le gros monsieur ne dirigeait jamais sa

walk vers l'église, et n'allait point à la messe le dimanche. *Par en haut*, peu de gens allaient à la messe, et lui n'était pas de ces gens là.

Et le père et la mère de famille tremblèrent que les discours et les exemples du voyageur ne pervertissent leurs fils, et qu'il ne finit par les entraîner loin d'eux, loin de Dieu, sur la terre étrangère.

Car les colonies canadiennes n'étaient pas organisées. L'émigré canadien, laissé à lui-même, isolé, subissait bientôt la funeste influence du milieu impie où il se trouvait. C'est pourquoi on a réuni, dans les principaux centres américains, autant que possible, les Canadiens autour de leur église. L'émigré trouve ainsi, dès son arrivée, des parents, des amis, une petite patrie qui l'accueille avec bonté. Tout y est canadien : le prêtre, l'école, le journal ; il y a même une société Saint-Jean-Baptiste, et autres associations de bienfaisance, heureuse contrepartie des sociétés secrètes.

Mais alors, rien de tel ; tout était danger. Et c'est avec raison que le père et la mère de la paisible et heureuse famille canadienne-française s'alarmaient à la pensée de voir leurs fils partir pour la terre étrangère. Ils avaient vu le voyageur leur parler longuement à plusieurs reprises ; toutefois, l'attachement filial de leurs enfants et leur piété calmèrent peu à peu leurs inquiétudes et dissipèrent leurs alarmes.

Quelques jours après, une place était vide à la table de la famille canadienne-française, hier encore si heureuse sur les bords du Saint-Laurent au majestueux cours. Le cadet de la famille s'était laissé gagner par le pervers étranger, et avait fui le toit paternel, sans adieu, sans un baiser à sa tendre mère.

Qui pourrait dire les inquiétudes du père et les angoisses de la mère de famille ! Un nuage de tristesse s'étendit sur la maison ; le chagrin et la douleur vinrent occuper la place de l'absent, et le pain quotidien fut trempé de leurs amers.

On se demandait tous les jours : "Ecrira-t-il ?... Reviendra-t-il jamais ?... Qui prendra soin de lui sur la terre étrangère ?... Et les larmes coulaient plus abondantes.

Plus de veillées charmantes au coin du feu, plus de gais propos, plus de joie dans la famille vivant naguère encore, paisible et heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or, un dimanche, revenant de l'église, le fils aîné rapporta de la poste une lettre d'une écriture connue. Pleins d'émotion, l'on fit cercle, grands et petits, autour du père de famille afin d'en entendre la lecture.

Le pauvre exilé était rendu bien loin, là-bas, dans l'ouest américain. Il n'avait point annoncé son départ, disait-il, afin de causer moins de peine à la famille, recommandait à ses frères, en termes émus, de ne jamais abandonner leurs bons parents et espérait revenir bientôt. Puis, pour adresse, il leur donnait un nom anglais, ridicule traduction du sien. Le père seul en comprit la signification, et en fut affligé profondément ; mais il garda la chose secrète de peur d'ajouter encore à la douleur de la famille.

Cette lettre redoubla les angoisses de la mère.

—Que va-t-il devenir, répétait elle, le pauvre enfant, isolé, loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère ? Et elle se déroba aux regards de ses enfants pour pleurer.

Secrètement, elle envoya de l'argent à son cher fils, afin qu'il pût revenir ; car son cœur de mère avait lu dans cette lettre que l'infortuné était dans le dénûment et n'avait pas de quoi payer son retour.

Elle ne reçut point de réponse.

Deux années se passèrent... deux années bien longues et bien sombres pour la famille canadienne, autrefois si heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours !

Les cheveux de la pauvre mère avaient blanchi. Ses yeux avaient perdu leur flamme éteinte dans les larmes, et deux profonds sillons descendaient sur ses joues ridées. Le père était vieilli, cassé, et son visage portait constamment une expression pénible de tristesse.

On priait beaucoup pour l'exilé. Il ne reparaisait point.

Enfin, une seconde lettre arriva.

Elle était tracée d'une main tremblante. L'infortuné relevait d'une terrible maladie. Il ne savait combien de temps il avait été privé de ses sens ; mais il avait souffert ; il avait été à un cheveu de sa mort ; car la cruelle maladie qu'il venait d'essuyer n'a pas coutume de pardonner. Il n'aurait pas voulu, disait-il, paraître devant le bon Dieu tel qu'il était. Mais enfin, il était mieux ; il était debout.

Cette lettre était triste comme le remords.

Qui eût vu le pauvre jeune homme en eût été profondément ému de pitié. Si sa tendre mère eût connu sa malheureuse histoire, elle fût morte de douleur.

Que de ruines il avait amassées dans ces quelques années !

Ruine de sa vertu, dans les maisons de l'ivrognerie et de la débauche !

Ruine de sa foi, dans la société d'impies et par son affiliation aux sociétés anti-catholiques et secrètes !

Ruine des bons principes et des habitudes chrétiennes par l'oubli de tout devoir religieux !

Enfin, ruine complète de sa santé, suite et châtement de ses désordres !

Quel changement !... Son corps n'était plus qu'un squelette ambulante ; son âme et son cœur des puits de vices.

Pauvre et infortuné jeune homme ! égaré loin des siens, loin de Dieu sur la terre étrangère. Que de maux il s'était faits ! Que de peine il avait causée à sa famille !

Les larmes de la mère ne tarirent plus. Sans cesse, elle revoyait son fils, cloué sur son lit de douleur, et se débattant sans secours, ni humains ni religieux, dans une pénible agonie, hantée par le remords.

Il n'écrivait point.

Au bout de quelques mois, le deuil de la mère gagna les autres : "Qu'allait-il devenir ?"... On attendit des mois... des années...

Point de lettre.

La mort l'avait-elle frappé loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère ?

Quand donc reviendraient-ils, ces beaux jours d'autrefois, au foyer si heureux alors de la famille canadienne-française, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours ?

Hélas ! la dernière lueur d'espérance s'y était éteinte ; car sept années... sept siècles... s'étaient écoulées depuis le jour funeste qui avait brisé son bonheur.

Malgré le temps qui détruit si vite le souvenir des absents, il était ici aussi vivace, aussi douloureux qu'au premier jour. Rien ne peut arracher du cœur de la mère la sollicitude qu'elle a pour ses enfants, la sollicitude de la mère était à la fois l'âme et l'aliment de la douleur des autres dans la famille canadienne-française.

La bonne mère, dans l'héroïsme de son amour maternel, fit un jour à Dieu cette prière :

"Seigneur, sauvez l'âme de mon enfant et prenez ma vie."

Soudain elle tomba malade. Les soins du médecin furent inutiles. Elle était tout consolée ; car elle était sûre désormais que l'âme de son fils serait sauvée de l'enfer.

La mort fit son œuvre, et la famille autrefois si heureuse s'achemina vers le cimetière à la suite du plus poignant de tous les cortèges, le cortège funèbre d'une mère.

Et pour longtemps encore la joie fut bannie du foyer de la famille canadienne-française, jadis si heureuse sur les bords du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or la mère, du haut du ciel, priait pour son fils égaré, loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère.

Quelques semaines plus tard, l'infortuné rentra sous le toit paternel.

Comme il était changé ! On le reconnaissait à peine. Ce n'était plus ce noble adolescent à la figure ouverte et candide, reflétant la paix du cœur et de l'âme. Ses joues étaient pâles et creuses, ses yeux fauves, et tous ses traits portaient l'empreinte si triste d'une conscience bourrelée par le remords.

Il parlait peu, évitait la rencontre de son vieux père, recherchait peu la compagnie de ses frères et